

*Congrès AFSP Toulouse 2007*  
**Table ronde**

**« Comment concevoir et saisir les temporalités du vote ?  
Pour une approche longitudinale de la décision électorale »**

*Session 3*

**Dupoirier, Elisabeth, CEVIPOF, elisabeth.dupoirier@sciences-po.fr  
Frognier, André-Paul, Université de Louvain, frognier@spri.ucl.ac.be**

**Les temporalités de la décision électorale :  
approche comparée de la France et de la Belgique**

(Draft)

Le but de cette communication est d'étudier de manière comparative le moment de la décision électorale, à partir des enquêtes menées en Belgique et en France au cours des dernières décennies. Ces deux cas étant très différents, tant par le régime politique que par la règle électorale, la découverte de tendances communes éventuelles permettrait de donner à ces résultats

une validité qui dépasserait les cas d'espèce. Cette communication n'est qu'une première étape de « défrichage » d'une étude plus large qui devrait porter sur des données plus nombreuses issues d'un plus grand nombre de pays.

Malgré leurs différences, ces deux pays ont été marqués de la même manière par l'apparition en nombre d'électeurs qui ne décident qu'au cours de la campagne voir au dernier moment leur vote<sup>1</sup>. En Belgique comme en France on peut effet observer que le poids de ces électeurs augmente durant les dernières décennies du XX siècle selon une tendance remarquée dès les années soixante dix dans les pays d'Amérique du Nord. Après avoir fait un point sur la littérature existante investiguant les logiques et les implications du moment de la décision électorale à partir d'hypothèses théoriques sur le comportement électoral, on présentera le dispositif de l'analyse comparative dans le temps et dans l'espace. La troisième partie sera consacrée aux résultats de l'analyse des données par la méthode de régression logistique multinomiale qui distinguera ce que les deux cas ont de commun et ce qui demeure irréductible aux contextes nationaux. On présentera pour finir quelques implications politiques des logiques de production des décisions électorales précédemment identifiées.

### ***L'allongement du moment de la décision électorale : l'état de la question***

L'intérêt des politistes nord américains pour l'étude de la temporalité de la décision électorale remonte au début des années soixante dix lorsque le modèle théorique de l'électeur décrit dans les années quarante par P. Lazarsfeld et son équipe de chercheurs (Lazarsfeld et al, 1944) puis repris dans le modèle de Michigan de l'« American Voter » dans les années cinquante (Campbell et al, 1960) a commencé à donner des signes de dérèglement (Nie et al, 1976). On se rappelle que ce modèle proposait une opposition idéal- typique entre d'une part une majorité d'électeurs intéressés par la politique et formant leur choix électoral - indéfectiblement lié à leur appartenance partisane - largement en amont des campagnes électorales et d'autre part une minorité d'électeurs distants de la politique et des partis se décidant en fin de campagne pour un candidat choisi de manière plus ou moins aléatoire sur la base d'un faible niveau d'information et d'attention porté aux enjeux des élections. Or à partir des années soixante dix ce modèle rend de plus en plus mal compte de la réalité électorale.

Les analyses menées sur la base des National Election Studies américaines révèlent une dissociation de plus en plus fréquente entre le choix électoral et l'appartenance à l'un des deux grands partis, ce qui conduit les auteurs à considérer les campagnes électorales comme les moments privilégiés de la prise de décision du vote. A l'opposé du

---

<sup>1</sup> On exclura dans ce texte l'étude du moment de la participation électorale, les électeurs belges étant soumis au vote obligatoire. Seul sera pris en considération le moment du choix du candidat ou du parti.

modèle fondateur évoqué ci-dessus, les électeurs qui déclarent attendre d'être informés des enjeux des élections et des controverses qu'ils suscitent entre les candidats et/ou les partis pour arrêter leur choix deviennent les plus nombreux. Ce renversement de paradigme correspond à l'intronisation de la télévision comme principal medium des campagnes, éclipsant rapidement le rôle de communicants directs des partis politiques.

A partir de ce moment, deux domaines de recherche intègrent la question de la temporalité de la décision électorale à leurs objets d'étude.

Cette évolution a tout d'abord été théorisée par le courant de recherche portant sur le déclin de l'identification partisane et par celui, complémentaire, étudiant le développement des aptitudes des électeurs de plus en plus enclin à considérer les élections comme un marché où ils choisissent leur vote en fonction de leurs intérêts. Rappelons que pour un premier ensemble de chercheurs, la tendance au désalignement partisan observé aux USA ( Nie et al,1976 ; Miller, 1996 ; Dalton 1996) s'installerait dans la plupart des pays occidentaux (Schmitt, 1998 ; Dalton et Wattenberg, 2000). Elle aurait aussi pour effet majeur l'instabilité croissante des comportements électoraux, phénomène connu et étudié sous le terme de volatilité électorale. L'explication de ces éléments serait à rechercher dans l'apparition de relations nouvelles entre partis et électeurs, théorisées dans de nouveaux modèles d'explication du vote. Ces relations seraient marquées notamment par le développement de la mobilisation cognitive des citoyens mettant en avant la variable culturelle comme principale responsable du déclin du lien partisan. L'usage de l'alignement partisan pour la prise de décision électorale serait limité aux électeurs disposant de faibles ressources culturelles (Inglehart, 1990). Les jeunes seraient en revanche des agents privilégiés de la croissance de la mobilisation cognitive, du fait de leur niveau d'éducation plus élevé que celui des anciens. Ils conserveraient ce type de mobilisation durant toute leur vie (en même temps que les valeurs postmatérialistes qui y sont associées), Il s'agirait donc d'un effet de génération.

Ces théories peuvent servir de soubassements au phénomène de la croissance de la décision durant la campagne. . Dalton et alii établissent d'ailleurs explicitement le lien entre leurs analyses de désalignement et la temporalité de la décision électorale, mais sans en analyser la relation. Ils se contentent de montrer que la décision électorale se prend plus tard dans plusieurs pays (dont la France et la Belgique ne font pas partie) (Dalton and Wattenberg, 2000)<sup>2</sup>. La reproduction d'un vote partisan décidée largement en amont de la campagne serait l'expression de l'« incapacité politique » de certains électeurs, incapacité que leur lien privilégié avec un parti politique aide à masquer. A

---

<sup>2</sup> In Dalton and Wattenberg, 2000, p.31.

l'opposé, les électeurs « sophistiqués » et dotés de capital culturel seraient des décideurs de campagne observant grâce à la mobilisation de ressources conséquentes des conduites - rationnelle et/ou stratégique - de vote forgées dans le cadre des campagnes électorales. Selon ce modèle, la hausse générale du niveau d'éducation des citoyens des démocraties avancées ne cessant de se diffuser socialement, les partis politiques sont à terme condamnés à perdre leur influence régulatrice sur le jeu électoral au bénéfice des acteurs médiatiques qui animent aujourd'hui les campagnes électorales et décident des événements qui peuvent déclencher ou non la décision de vote des électeurs.

Le second domaine de recherche qui a fait progresser les connaissances en matière de temporalité de la décision électorale est effectivement celui qui s'intéresse au rôle des média et de la communication politique dans les campagnes électorales. Cette approche fait intervenir des variables politiques et des variables de caractérisation des contextes de campagnes pour expliquer le déclenchement de la décision de vote. Elle conduit à distinguer plusieurs types de décideurs de campagne. L'hypothèse centrale sur laquelle les chercheurs américains et canadiens s'accordent ici est que le contenu et le tempo d'une campagne électorale ont un effet sur la décision de vote mais que cet effet ne concerne pas de la même manière tous les électeurs (Fournier et al, 2003). L'exposition aux mêmes événements et aux mêmes arguments politiques ne provoquerait ni la même attention ni les mêmes réactions de tous (Snidermann et al, 1991). Pour pouvoir considérer que l'effet de la campagne électorale joue à plein sur le moment de la prise de décision du vote, il faudrait vérifier deux conditions. La première serait que l'électeur se sente bien détaché des partis politiques ou d'une idéologie entraînant un clivage politique structurant l'élection au sens Rokkanien du terme. La seconde condition serait que les messages de campagne soient parvenus jusqu'à l'électeur, qu'ils aient été reçus, acceptés et appréciés comme argument pour déclencher la décision de vote (Zaller, 1992). Selon cette seconde condition il ne suffirait pas d'opposer les électeurs qui déclarent s'être déterminés bien avant le début de la campagne électorale à ceux qui disent s'être décidés pendant la campagne. Il faudrait aussi prendre en considération le fait que la campagne a bien contribué de manière décisive à former la décision électorale de l'électeur. Les études ont permis de montrer que seuls les décideurs de début de campagne (« *Early campaign deciders* ») présentent les deux conditions requises par le modèle alors que les décideurs de campagne tardifs (« *Late campaign deciders* ») sont généralement peu intéressés par la politique et les élections ainsi que largement inattentifs aux messages de campagne à l'opposé des électeurs décidés de longue date. N'étant pas comme ces derniers proches d'un parti qui peut guider leur choix, leur décision de vote serait très tardive et procéderait largement d'une conduite aléatoire (Chaffee et Rimal, 1996 ; Fournier et al, 2003).

Toutes les analyses n'aboutissent cependant pas aux mêmes conclusions quant à la taille des publics concernés par le rôle des campagnes dans le moment de la décision de vote.

Selon l'enquête canadienne menée en 1997 (Fournier, 2003), c'est environ la moitié des électeurs qui peuvent être considérés comme « vrais » décideurs de campagne opposables aux électeurs alliant une loyauté partisane indéfectible à un mécanisme stable de décision de vote pris très en amont de la campagne. En Grande Bretagne la même année, la proportion de ces décideurs de campagne demeure minoritaire même si elle a plus que doublé par rapport au milieu des années soixante (37% au lieu de 12% en 1964) et les décideurs de pré campagne demeurent massivement dominants (73%), (Norris, 1999). Aux Etats-Unis, la proportion de décideurs de campagne serait à la même époque moins imposante (Dalton, 2000).

Les différences portent aussi sur l'identification des logiques à l'œuvre pour entraîner une décision de vote durant la campagne. Dans les études américaines, les variables sociodémographiques seraient les plus discriminantes pour expliquer les différences de temporalité de la prise de décision électorale dans le cas où le choix serait limité à deux candidats. En cas d'apparition d'un troisième candidat ou parti, les différences entre les groupes disparaîtraient. Au Canada en revanche, la variable la plus discriminante serait de nature politique: la plus ou moins grande force du lien partisan. Le délitement de ce lien serait le préalable à la disponibilité de l'électeur vis-à-vis des messages de persuasion politique diffusés par les media durant la campagne.

## **2. L'allongement du moment de la décision en France et en Belgique : présentation du plan d'analyse.**

La mise en comparaison de deux cas nationaux aussi différents que ceux de la Belgique et de la France peut apparaître au premier abord surprenante. On soutient au contraire que l'intérêt de la comparaison résulte de l'accumulation de leurs dissemblances dès lors que celles-ci sont identifiées et contrôlées dans le protocole d'expérimentation. Les similitudes que les résultats feront apparaître entre cas aussi éloignés, autoriseront une montée en généralité dans l'interprétation conforme aux réquisits de l'analyse comparée. Quant aux différences qui apparaîtront irréductibles à chaque cas national, l'analyse comparée permettra aussi d'en éclairer les conditions de production. Il reste à prendre la mesure exacte de ces dissemblances et construire un dispositif d'analyse en toute connaissance de cause.

La première dissemblance tient aux régimes politiques des deux pays. D'un côté le régime politique belge est une monarchie constitutionnelle parlementaire avec vote obligatoire. Le scrutin de liste proportionnel en vigueur de longue date pour toutes les élections assure aux partis politiques la maîtrise directe de l'offre électorale et on peut faire l'hypothèse qu'il contribue à la reproduction d'une culture politique fondée sur des « piliers » que se partagent

alternativement les coalitions formées à l'initiative de l'un des trois grands partis de gouvernements : les socialistes, les chrétiens et les libéraux, flamands et francophones. Ces coalitions comprennent parfois d'autres partis « non traditionnels », pour une durée limitée, ces partis étant souvent phagocytés par les partis traditionnels au niveau de leur programme ou de leurs leaders eux-mêmes. De l'autre côté, la république française est un régime semi présidentiel à vote non obligatoire. Les modes de scrutin uninominal majoritaire à deux tours utilisés pour les élections de rang national- présidentiel et parlementaire – ont permis une structuration relativement stable du système partisan multipartiste au sein duquel les affrontements se déroulent dans le cadre d'une bipolarisation gauche/droite contrôlée par les grands partis<sup>3</sup>. Selon certains auteurs cette bipolarisation évoluerait aujourd'hui vers un système bipartisan dans lequel le PS pour la gauche et l'ex RPR aujourd'hui UMP pour la droite seraient les seuls partis à pouvoir prétendre à l'élection de leur candidat présidentiel et s'affronteraient aux élections législatives seulement entourés de quelques partis vassaux condamnés à disparaître ou à se plier au leadership de l'un des deux partis (Haegel et Grunberg, 2007).

La dualité des élections nationales françaises constitue en effet le dernier terme - et non le moindre - de la dissemblance entre les deux cas comparés. Coté belge, les élections générales sont les seules élections clefs pour la désignation des gouvernants fédéraux. Coté français, l'élection présidentielle et les élections législatives se disputent - selon qu'elles sont couplées ou non - la prééminence du choix des gouvernants. Choisir entre ces deux types d'élection est moins évident qu'on aurait pu le penser au premier abord. Ce sont finalement les élections législatives qui seront retenues pour la mise à l'épreuve des hypothèses. D'abord parce que elles sont les élections où le rôle des partis se rapproche le plus de celui des partis belges dans le cas des élections parlementaires. Ensuite parce que la visibilité du rôle des partis dans ces élections est, aux yeux des électeurs français, plus importante que pour l'élection présidentielle dont la campagne met en scène au moins autant le candidat que le ou les partis qui le soutiennent. Cependant pour apprécier les éventuels effets propres des élections législatives lorsqu'elles ne sont pas des élections de confirmation d'une élection présidentielle, l'expérimentation prendra en compte deux cas français. Un cas d'élections législatives intervenant au milieu d'un mandat présidentiel - les élections de 1997 - et un cas d'élections suivant immédiatement une élection présidentielle : celle de 2002. Dans le premier cas il s'agit d'une élection de lutte, la dissolution aventureuse de l'Assemblée nationale par le Président Chirac ayant offert à la gauche l'occasion – qu'elle a saisie - de reprendre le pouvoir avant la remise en jeu du mandat présidentiel en cours. Dans le second cas, 2002, il s'agit d'élections de confirmation de la victoire présidentielle de Jacques Chirac, peu mobilisatrices des

---

<sup>3</sup> A l'exception des élections législatives de 1986 qui ont été jouées au scrutin proportionnel avec listes départementales. Ce qui a permis l'élection des députés FN pour la seule mandature 1986-1988.

électeurs de la nouvelle majorité présidentielle et à peine plus de l'opposition de gauche. Chacune de ces deux élections sera comparée à un cas belge: les élections de 1999 feront face à celles de 1997 ; les élections de 2003 feront à celles de 2002.<sup>4</sup> Les élections de 1999 ont été marquée par des résultats surprenants dus à la fois aux effets de l'affaire Dutroux encore prénants environ trois ans après les faits et par une crise dite « de la dioxine » ou « des poulets » consistant en une pollution de produits alimentaires qui a vidé les vitrines des boucheries dans le pays pendant plusieurs jours juste au moment des élections. Ces élections ont connu à la fois une défaite cinglante des partis au pouvoir - surtout des démocrates-chrétiens - et une victoire particulièrement importante des partis écologistes. Quant aux élections de 2003, elles furent nettement plus calmes, apparaissant surtout comme des élections de reflux des tendances observées en 1999, les écologistes perdant quasiment toutes les voix engrangées à ce moment (Frogner et alii, 2003 et 2007). Nous ne présenterons dans cette étude que les résultats pour la Wallonie<sup>5</sup>, les résultats belges comme tels révélant des différences notables entre électeurs flamands et francophones. Cela correspond d'ailleurs au cloisonnement des deux sociétés politiques en Belgique<sup>6</sup>.

Une première difficulté est celle des données soumises à comparaison. Il n'est pas aisé de réunir des séries d'indicateurs mesurant dans des termes comparables le moment de la décision électorale d'un pays à l'autre. Et la difficulté subsiste pour un même pays lorsqu'on étudie une période couvrant plusieurs décennies. Se pose d'abord la question du type d'enquêtes utilisées qui commande en partie le choix de la méthode d'analyse et l'énoncé des hypothèses. Dans le cas de cette analyse comparée, les enquêtes universitaires mobilisées sont des enquêtes post électorales, réalisées immédiatement après l'élection et sur une période n'excédant pas deux semaines dans le cas de la France, réalisées sur une plus longue période en ce qui concerne les enquêtes de Belgique en raison d'un dispositif d'échantillonnage aléatoire plus long à mettre en œuvre que les échantillonnages français constitués sur la base de quotas.

---

<sup>4</sup> La Belgique a connu des élections générales en juin 2007. Mais elles sont intervenues trop tardivement pour qu'il soit possible d'installer une comparaison entre les deux cas nationaux de 2007.

<sup>5</sup> Ces enquêtes ont été réalisées par le PIOP (Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique), Université Catholique de Louvain, dans le cadre d'un projet de recherche financé depuis 1991 par le ministère fédéral belge de la recherche scientifique, en collaboration avec une équipe de la Katholieke Universiteit Leuven (ISPO).

<sup>6</sup> Nous n'avons pas tenu compte non plus des Bruxellois qui est une région à part entière officiellement bilingue et dont l'échantillon est comparable à celui des Wallons et des Flamands, malgré une population nettement moins importante.

A cette première question s'ajoute celle du choix de l'indicateur qui rend compte de la temporalité de la décision électorale. Non seulement il n'est pas possible de disposer de mesures de temps exactement identiques d'un pays à l'autre, comme l'avaient déjà constaté d'autres comparatistes (Dalton, 2000) mais pour un même pays les indicateurs de mesure ont varié selon les enquêtes. Dans le cas des enquêtes post électorales françaises la question du moment de la décision électorale avait été posée en 1958 dans le cadre d'un sondage IFOP pour l'Association Française de Science Politique. Le sondage était dédié à l'analyse des résultats du référendum de septembre et des élections de novembre qui installaient la nouvelle Cinquième République (AFSP, 1958). La question recueillant le moment de la décision électorale comprend 6 possibilités de réponses qui décrivent une échelle de temps allant « d'avant l'ouverture de la campagne » au « jour du scrutin »<sup>7</sup>. Après une longue interruption dans les enquêtes post électorales du CEVIPOF, une variable apparaît à partir de 1988, régulièrement reprise ensuite à l'identique dans toutes les enquêtes. Son contenu repose sur deux postulats<sup>8</sup>. Le premier est qu'il convient bien de distinguer trois groupes d'électeurs et non deux face à la décision de vote : les décideurs de pré campagne, les décideurs de campagne et ceux du dernier moment. Les catégories renvoient à celles identifiées dans les enquêtes américaines de Chaffee et Rimal. Le second postulat est que la représentation que l'électeur se fait lui-même du moment de sa décision est fiable, même après qu'un certain temps se soit écoulé depuis ce moment<sup>9</sup>.

En Belgique, l'intérêt pour le moment de la décision a fait l'objet de mesures plus fréquentes à partir de 1968. Elles sont devenues plus systématiques dès le début des années quatre vingt dix. Le mode de recueil de l'échelle de temps est instable entre les élections de 1968 et 1978 mais se fige à partir de 1991<sup>10</sup>. Comme en France, il s'agit d'interroger les électeurs sur le moment de leur décision. Il n'empêche que pour la période qui commence dans les années 90, les données doivent être recodées pour être comparable, la question belge offrant des alternatives plus fines que la question posée en France pendant la même période. Le recodage est présenté dans en Annexe dans un

---

<sup>7</sup> La question exacte est la suivante : « Pour les élections, vous avez pris votre décision avant l'ouverture de la campagne (1), aussitôt les candidats connus (2), au début de la campagne (3), pendant la campagne (4), à la fin de la campagne (5), le jour du scrutin (6) ?

<sup>8</sup> La question exacte est la suivante : « En ce qui concerne votre vote, vous avez pris votre décision « au dernier moment » (1), « Pendant la campagne » (2), « Longtemps avant » (3).

<sup>9</sup> Un test de cette fiabilité s'est révélé positif au Canada (Fournier et alii, 2003).

<sup>10</sup> Pour 1968, la variable prévoit seulement 3 possibilités de réponses : « Juste avant de voter » (1), « Pendant la campagne » (2), « Plus longtemps à l'avance » (3). Pour 1978, l'échelle de temps se fait plus précise : « Le jour du vote » (1), « Peu de jours avant », « Environ une semaine avant » (3), « Environ un mois avant » (4), « Plus longtemps avant » (5). A partir de 1991 la variable se stabilise en 5 positions : « Le jour du vote » (1), « Peu de jours avant » (2), « Quelques semaines avant » (3), « Dès la démission du gouvernement ou au début de la campagne » (4), « Longtemps à l'avance » (5).



Tableau qui retrace les équivalences établies entre les questions (Annexe 1) ainsi que les résultats détaillés de ces questions rassemblés à partir des archives de sondages dans les deux pays (Annexes 2a et 2b).

Pour simplifier le vocabulaire, nous utiliserons dans cette étude les abréviations suivantes : DAC = décideurs avant le début de la campagne ; DD= décideurs durant la campagne ; DDC+tôt = décideurs de campagne, mais se décidant tôt pendant celle-ci ; DDC+tard = décideurs de campagne, mais se décidant tard pendant celle-ci.

### **3. L'analyse comparée.**

#### *3.1. La validation de l'hypothèse du report de la décision électorale au moment de la campagne.*

Pour pouvoir examiner la question de la tendance des électeurs à reporter leur choix de vote au moment de la campagne électorale sur une aussi longue période, il a été nécessaire de réorganiser les résultats détaillés par pays pour faire apparaître dans un premier temps deux catégories d'électeurs identifiées dans des conditions satisfaisantes du point de vue de la comparaison dans le temps et dans l'espace : les électeurs qui se sont décidés avant la campagne (DAC) et les électeurs qui se sont décidés durant la campagne (DDC). Le Tableau 1 permet d'apprécier l'évolution des poids respectifs des deux catégories d'électeurs sur la longue période en Belgique (sur la base des enquêtes post législatives en Wallonie) et en France pour toutes les élections de niveau national pour lesquelles des résultats étaient disponibles dans des enquêtes universitaires post électorales.

**Tableau 1**  
**Les poids respectifs des décideurs d'avant campagne et des décideurs de campagne dans les enquêtes post**  
**électorales belges et françaises : 1958-2007**  
(% en lignes)

<b>Enquêtes post électorales</b>	<b>DAC : décideurs avant campagne</b>	<b>DDC : décideurs dans campagne</b>	<b>NSP</b>
<i>France</i>			
F/L 1958	42	50	8
F/P/1988	75	18	7
F/P 1995	52	41	7
F/L 1997	62	34	4
F/L 2002	56	42	2
F/L 2002	71	28	1
F/R 2005	56	44	-
F/P 2007	51	49	-
<i>Belgique</i>			
W/L 1968	75	21	4
W/L 1978	55	32	13
W/L 1991	50	50	-
W/L 1995	53	43	4
W/L 1999	55	44	2
W/L 2003	41	56	3

On observe immédiatement qu'il n'y a pas de linéarité dans les résultats de chaque série nationale. Le petit nombre de NSP rassure sur la fiabilité des questions posées.

Les deux séries de mesures valident l'hypothèse générale formulée par Dalton selon laquelle le report du moment de la décision du vote à la période de campagne électorale est une tendance commune à toutes les démocraties occidentales. Toutefois cette tendance générale s'installe avec des nuances dans chacun des deux cas nationaux. En observant les résultats moyens par décennie (Tableau 2) on voit qu'en Belgique la proportion des électeurs qui se décident en cours de campagne (DDC) croît de manière régulière de 21% dans les années soixante à 56% dans les années 2000 en passant par 32% et 45% dans les décennies intermédiaires.

En France, on observe la même tendance, mais à partir des années quatre vingt seulement : 18% puis 38% dans les années quatre vingt dix et 41% pour finir dans les années 2000. La mesure des années cinquante - 1958 en l'occurrence - se présente en effet comme atypique dans la série chronologique avec un taux de décideurs de campagne jamais égalé depuis : 50%. Il n'est pas possible de savoir s'il faut imputer cette relation forte entre la campagne et le vote au mode de recueil singulier – factuel et très détaillé – de la décision électorale en 1958 (voir Tableau 1) ou au contexte politique exceptionnel de ces élections qui donnaient au nouveau régime sa première assise institutionnelle<sup>11</sup> dans une atmosphère de campagne dominée par le conflit vigoureux entre les adversaires et les partisans du changement de régime. Mais il est clair que pour valider l'hypothèse de Dalton en France, il faut faire abstraction de cette première mesure.

**Tableau 2**

**Poids moyens des décideurs de campagne (DDC) par décennie en Belgique et en France depuis les années cinquante**

<b>Décennies</b>	<b>DDC France</b>	<b>DDC Wallonie</b>
Années 50	50	-
Années 60	-	21
Années 70	-	32
Années 80	18	-
Années 90	38	45
Années 2000	41	48

Pour aller plus loin dans cette investigation, on a cherché à suivre l'évolution des décideurs tardifs et des décideurs de début de campagne qui constituent selon Chaffee et Rimal (cf point 1) deux catégories de décideurs de campagne différentes.

<sup>11</sup> L'élection présidentielle au suffrage universel n'existait pas à ce moment. Elle aura lieu pour la première fois en 1965.

En prenant les précautions nécessaires pour la comparaison, on peut tout d'abord établir que dans chacun des deux pays, le nombre des électeurs qui se décident tardivement (DDC+tard) tend à augmenter régulièrement (Tableau 3). En France, à formulation constante de la proposition de réponse « au dernier moment », la proportion des DDC+tard a doublé entre la décennie quatre vingt et les années 2000. En Belgique, la proportion des décideurs du jour du vote demeure à peu près identique : autour de 10%. Mais si on prend aussi en considération la réponse « peu de jours avant » pour obtenir une séquence de temps sans doute plus comparable à la réponse des enquêtes françaises, on observe aussi une évolution conséquente : de 19% dans la décennie soixante dix à 32% dans les années 2000. Il en résulte que pour les deux dernières décennies la proportion des électeurs de la catégorie DDC+tard est nettement plus importante en Belgique qu'en France.

**Tableau 3**  
**L'évolution du poids des électeurs se décidant tardivement (DDC+tard) en Belgique et en France**

<b>DDC+tard</b>	<b>Décennie 50</b>	<b>Décennie 60</b>	<b>Décennie 70</b>	<b>Décennie 80</b>	<b>Décennie 90</b>	<b>Décennie 2000</b>
France	<b>8%</b> (le jour du vote)	-	-	<b>10%</b> (au dernier moment)	<b>20,5%</b> ( au dernier moment)	<b>19,5%</b> (au dernier moment)
Wallonie		<b>11%</b> (juste avant de voter)	<b>11%</b> (le jour du vote) <b>19%</b> (le jour+peu de jours avant)	-	<b>9%</b> (le jour du vote) <b>25%</b> (le jour+peu de jours avant)	<b>12%</b> (le jour du vote) <b>32%</b> (le jour+peu de jours avant)

Si on compare maintenant dans les deux pays les décideurs de campagne qui ne se sont pas décidés au dernier moment que l'on désigne comme DDC+tôt, on peut voir qu'ils sont aussi en augmentation régulière dans le cas belge dès la décennie soixante - de 10% à 24% - et à partir des années quatre vingt dans le cas français : 8% à 21%. Dans le cas de cette catégorie d'électeurs comme dans la précédente, les électeurs wallons seraient un peu plus

nombreux que les électeurs français dans les années 2000. Ceci bien sûr si on accepte la comparaison reposant sur des formulations légèrement différentes dans les deux séries d'enquêtes (Tableau 4).

**Tableau 4**  
**L'évolution du poids des électeurs se décidant tôt dans la campagne (DDC+tôt) en Belgique et en France**

<b>DDC+tôt</b>	<b>Décennie 50</b>	<b>Décennie 60</b>	<b>Décennie 70</b>	<b>Décennie 80</b>	<b>Décennie 90</b>	<b>Décennie 2000</b>
France	<b>42%</b> (durant la campagne à l'exception du dernier jour)	-	-	<b>8%</b> (durant la campagne)	<b>17%</b> (durant la campagne)	<b>21%</b> (durant la campagne)
Wallonie		<b>10%</b> (durant la campagne)	<b>13%</b> (à partir d'environ une semaine avant le vote jusqu'au début de la campagne)	-	<b>20%</b> (à partir de quelques semaines avant le vote jusqu'au début de la campagne)	<b>24%</b> (idem)

Enfin et selon les résultats des Tableaux 3 et 4, la proportion des électeurs qui se décident avant la campagne (DAC) devrait diminuer d'importance avec le temps. En France, la tendance se vérifie, toujours si on fait exception de la mesure des années cinquante. En Wallonie, la diminution des électeurs DAC est plus régulière et plus conséquente qu'en France depuis les années soixante : cette dernière catégorie d'électeurs représentait alors les trois quarts du corps électoral et n'en représentent plus que 41% aujourd'hui, soit une proportion nettement inférieure à celle observée dans le cas français (Tableau 5).

**Tableau 5**  
**L'évolution du nombre des électeurs se décidant avant la campagne électorale (DAC)**  
**en Belgique et en France**

<b>DAC</b>	<b>Décennie 50</b>	<b>Décennie 60</b>	<b>Décennie 70</b>	<b>Décennie 80</b>	<b>Décennie 90</b>	<b>Décennie 2000</b>
France	42%	-	-	75%	57%	58,5%
Wallonie		75%	55%	-	53%	41%

Cette dernière observation peut surprendre concernant un pays dont les partis traditionnels sont anciens et ont des fondements consolidés par le système politique de piliers<sup>12</sup>. On aurait pu s'attendre compte tenu de cette histoire à un nombre de décideurs de pré campagne (DAC) plus élevé qu'en France où l'enracinement historique des grandes formations partisans est beaucoup moins ancien et où le système politique – semi présidentiel - freine en principe la toute puissance des partis politiques. Si bien qu'on est tenté d'imputer le nombre plus faible de DAC en Wallonie par rapport à la France au système de contrainte de l'offre électorale particulière à la Belgique. Il s'agirait d'une contrainte de nature institutionnelle : le vote obligatoire qui pousserait des électeurs faiblement motivés par les élections à s'acquitter de leur obligation électorale sur la base d'un choix tardif. C'est bien ce que montrent les résultats du Tableau 6 qui rendent compte des relations entre des comportements hypothétiques de vote en cas de vote non obligatoire et le moment du choix électoral dans les conditions actuelles. On constate que les électeurs qui n'iraient jamais voter si le vote n'était pas obligatoire et ceux qui n'iraient que rarement se décident aujourd'hui fréquemment au dernier moment : 39% de DDC+tard chez les premiers et surtout 51% chez les seconds. Alors que parmi ceux qui iraient toujours voter ou iraient la plupart du temps voter, les choix électoraux actuels sont le plus souvent décidés longtemps à l'avance pour les premiers (49%) ou durant la campagne pour les seconds (37% de DDC+tôt). Pour corroborer cette hypothèse de l'effet du vote obligatoire en tant que système de contrainte de l'offre électorale sur la décision de vote en Wallonie on peut noter qu'en France dans l'enquête post présidentielle de 2007, les électeurs qui déclarent n'aller voter que rarement - mais qui se sont néanmoins dérangés pour participer à cette élection - disent en majorité avoir choisi leur candidat au dernier moment.

<sup>12</sup> Même si l'importance de ces piliers se désagrège lentement avec le temps.

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.

**Tableau 6**  
**Le moment de la décision électorale en Wallonie selon le comportement qui serait adopté en cas de vote non obligatoire**  
**(% en lignes)**

	<b>DDC+tard</b>	<b>DDC+tôt</b>	<b>DAC</b>
Iraient toujours voter	24,8%	26,0%	49,3%
Iraient voter la plupart du temps	28,6%	37,4%	34,1%
Iraient voter rarement	51,0%	16,0%	33,0%
N'iraient jamais voter	39,1%	20,7%	40,2%

En France, la contrainte de l'offre électorale s'exprime par l'action combinée de deux variables (Dupoirier et Grunberg, 1993). La première est l'enjeu institutionnel de l'élection. Il place en règle générale l'élection présidentielle au dessus de toutes les autres dans la mesure où dans le système politique français c'est cette élection qui décide de la majorité qui gouvernera durant la durée du mandat du Président élu. Toutefois lorsque la légitimité présidentielle est remise en jeu en cours de mandat par la tenue d'élections législatives, celles ci peuvent revêtir une importance institutionnelle toute particulière en confirmant ou infirmant la légitimité du président antérieurement élu et en provoquant dans le second cas une cohabitation<sup>13</sup>. L'effet de cette première variable peut être amplifié ou au contraire minoré selon le jeu de la seconde variable qui caractérise le contexte politique de la compétition électorale. Des élections présidentielles dans lesquelles les présidents sortants se représentent ( cas de 1988 et 2002) minorent l'acuité politique de la compétition dont l'issue est considérée comme largement sans surprise. A l'opposé le renouvellement des principaux challengers d'une élection présidentielle entretient l'animation de la compétition : ce fut le cas en 1995 et surtout en 2007 où aucun des deux principaux adversaires – Ségolène Royal pour le PS et Nicolas

<sup>13</sup> Avant la réforme de la durée du mandat présidentiel désormais aligné sur la durée du mandat des représentants à l'Assemblée nationale (5ans) le calendrier des élections présidentielles ( tous les 7 ans) et législatives ( tous les 5 ans) présentaient des décalages fréquents.

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.

Sarkozy pour l'UMP – n'avait participé auparavant à une élection de ce type. Si on classe les élections françaises non plus par ordre chronologique mais en fonction de la combinaison de ces deux variables, on note que les poids respectifs des décideurs de campagne et des décideurs de pré campagnes obéissent à des logiques qui combinent les effets des deux variables. C'est en 2007 - où les effets des variables institutionnelle et politique jouent de manière additive en faveur de l'intérêt de l'élection - que les décideurs de campagne ( DDC+tôt et DDC+tard) sont les plus nombreux. A l'opposé ces décideurs sont les moins nombreux – et de loin - dans des cas d'élections législatives et présidentielle à très faible acuité de la compétition politique : pour le cas de l'élection présidentielle de 1988, les sondages indiquaient que les choix des électeurs en faveur de la réélection du président sortant François Mitterrand étaient faits de longue date ; les élections législatives de 2002 se déroulant dans la foulée de l'élection présidentielle de mai ne sont que « des élections de confirmation » de la décision présidentielle du mois précédent( Tableau 7).

**Tableau 7**  
**Le moment de la décision électorale en France selon la nature institutionnelle des élections et les contextes politiques dans lesquels elles se déroulent**  
**(% en lignes)**

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.  
E Dupoirier et A.P. Frogier , « Les temporalités de la décision électorale : approche comparée de la France et de la Belgique



	<b>DDC+tard</b>	<b>DDC+tôt</b>	<b>DAC</b>	<b>NSP</b>
EP + compétition ouverte : 2007	22%	27%	51%	-
EP + compétition ouverte : 1995	20%	21%	52%	7%
EP + compétition fermée : 2002	21%	21%	56%	2%
EL + compétition ouverte :1997	21%	13%	62%	4%
EL + compétition fermée : 2002	14%	14%	71%	1%
EP + compétition fermée: 1988	10%	8%	75%	7%

### 3.2. Proposition d'un modèle explicatif du moment de la décision de vote.

On l'a vu dans la première partie de cette communication, le « moteur théorique » de la question du moment de la décision électorale est d'abord lié à la relation entre l'identification partisane et l'intérêt pour la politique. La conception traditionnelle américaine distinguait un public ayant pris sa décision avant la campagne formé d'électeurs identifiés à un parti et intéressés à la politique, et un public se décidant durant la campagne, formé d'électeurs moins identifiés à un parti et non intéressés à la politique. L'école américaine du désalignement partisan et de la mobilisation cognitive prétend que cette image est celle du passé et que la baisse généralisée aux USA et en Europe de l'identification partisane entraîne la constitution d'un nouveau

public plus concerné par la campagne et qui se caractérise à la fois par un déficit d'identification partisane et un intérêt pour la politique. On notera que dans les études comparatives sur la proximité partisane en Europe (Schmitt, 1998 et Dalton, 2000), la France et la Belgique sont plutôt à ranger dans les pays où le mouvement n'est pas le plus prononcé (période 1975-1987), surtout la Belgique, la mesure étant celle des fréquences simples des identifiés en général<sup>14</sup>. Une mesure plus sophistiquée pour la période 1975-1996, confirme, pour la Belgique, la stabilité de la mesure opérée sur le nombre total d'électeurs identifiés à un parti (sans mesure de l'intensité), tandis que la France rentre, pour la même période et la même mesure, dans le schéma général. Une étude récente sur la période 1988- 2007 mesurant la présence d'une identification partisane en période électorale confirme la baisse de cette identification<sup>15</sup>. Toutefois, une mesure basée sur les fortement identifiés montre une baisse de l'identification partisane en Belgique comme en France<sup>16</sup>. C'est cette hypothèse centrale, basée sur l'identification partisane et l'intérêt pour la politique, que l'on veut tester sur la période récente en même temps que le poids de variables socio-démographiques qui font l'objet de conclusions divergentes dans les études nord américaines. L'âge et le niveau d'éducation s'imposent en fonction des considérations théoriques et des résultats empiriques de l'école du désalignement. Quant à l'étude canadienne (Fournier and alii, 2003) portant sur une élection sans trait particulier (1997) elle n'a pas montré d'autres différences sociodémographiques que le genre et l'âge. Nous ajouterons donc l'âge au modèle. Reste la question de la position sociale. Les études américaines ont constaté que dans des élections normales -dans lesquelles le système bipartisan joue sans perturbation - le public se décidant le plus tard était socialement moins favorisé que celui qui prend sa décision plus tôt. Mais cette différence s'estompait lorsque l'élection était moins conventionnelle, perturbée par un tiers candidat. Pour tester cela, nous adjoindrons la variable de classe sociale aux précédentes<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Schmitt, 1998, p. 126 et 128.

<sup>15</sup> Voir sur ce point l'étude à paraître dans la *Revue Politique et Parlementaire*, numéro de septembre 2007 : E. Dupoirier, « Le vote en faveur de Ségolène Royal et des socialistes : de la présidentielle aux législatives ». Les résultats de cette étude montrent une amplification du déclin de l'identification partisane en France tels que pointés dans les études de Schmitt et Dalton. On fait l'hypothèse que ces différences tiennent au moins en partie aux moments du recueil de l'identification partisane : dans des moments à dominante « froide » lorsqu'il s'agit des enquêtes régulières et semestrielles de l'Eurobaromètre ; dans des moments « chauds » lorsqu'il s'agit des enquêtes post électorales du CEVIPOF suivant immédiatement des élections présidentielles ou législatives.

<sup>16</sup> La mesure est celle d'une régression de l'année des sondages retenus (les Eurobaromètres pour la Belgique et la France) sur le nombre total d'identifiés à un parti et sur celui des forts identifiés. Selon Dalton, l'exception belge dans le cas des identifiés en général est due au fait qu'il aurait du prendre comme période de référence une période plus longue... (Dalton, 2000, p.25 et 27).

<sup>17</sup> En Belgique, il s'agit d'une variable d'appartenance de classe subjective établie à partir de l'autopositionnement de l'électeur sur une échelle de position sociale. En France, il s'agit d'une variable objective obtenue par le codage en groupes socioprofessionnels par l'enquêteur de la déclaration la plus précise possible de la profession exercée par l'enquêté.

Au total cette étude prendra en compte dans le modèle comme variables d'attitude l'identification partisane et l'intérêt pour la politique, et, comme variable socio-démographiques, les variables d'âge, de niveau d'éducation, de genre ainsi que la classe sociale subjective. On tiendra compte en outre de l'importante observation des médialogues qui distinguent deux périodes de campagne correspondant à deux types de décideurs : les DDC+tôt intéressés par la politique (et donc réceptifs aux messages de campagne) et les DDC+tard qui le sont moins. Leur apport empêche de prendre en considération la période de la campagne comme un tout, ou même de mesurer le moment de la décision de manière ordinale, car cela risquerait de conduire à des résultats qui ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité des deux périodes de campagne.

Nous avons dès lors fait appel à une technique de Régression Logistique Multinomiale (RLM) qui considère comme variable dépendante les périodes du choix électoral de manière purement nominale pour éviter le biais qui vient d'être décrit. Cette approche a en plus l'avantage de permettre, grâce à l'utilisation d'« odds ratio », des comparaisons qui ne tiennent pas compte des différences d'effectifs entre les cas analysés et qui se fondent uniquement sur les relations entre les items, c'est-à-dire sur le seul contenu interne des Tableaux croisés (Cautrès, 1997). La RLM permet ainsi d'étudier la relation probabiliste entre chaque catégorie des variables indépendantes et chaque catégorie de la variable dépendante, sauf pour une catégorie par variable appelée « catégorie de référence ». Nous avons choisi comme catégorie de référence de la variable dépendante le cas de décision « avant le début de la campagne »(DAC). Nous testons le modèle comprenant toutes ces variables sans effets d'interaction<sup>18</sup>. Les codifications des variables ont été adaptées aux besoins de la comparaison entre enquêtes wallonnes et enquêtes françaises (Tableau 8).

**Tableau 8**  
**Les variables retenues dans l'analyse et leurs codifications pour la comparaison**

Variabes	Wallonie	France
Genre	femme, <u>homme</u>	femme, <u>homme</u>
Age	18-24, 25-34, 35-44,45-54, 55-64,	18-24, 25-34, 35-49, 50-64, <u>65 et s</u>

<sup>18</sup> Idéalement, les catégories de la variable dépendante devraient avoir des fréquences proches, ce qui est plus le cas en Belgique qu'en France.

	<u>65 et s</u>	
Education	Primaire, secondaire inférieur, secondaire supérieur, supérieur, <u>universitaire</u>	primaire, primaire supérieur, bac, bac+2, <u>supérieur</u>
Classe	Classe inf., classe moyenne, <u>classe supérieure</u>	Classe populaire, classe moyenne, <u>classe supérieure</u>
Identification partisane	Identifié, <u>non identifié</u>	Très et assez identifié, <u>peu et pas du tout identifié</u>
Intérêt pour la politique	Très intéressé, assez intéressé, un peu intéressé, peu intéressé, <u>pas du tout intéressé</u>	très intéressé, peu intéressé, assez intéressé, <u>pas du tout intéressé</u>

La catégorie soulignée est celle de référence.

Les analyses porteront sur les quatre élections dont les contextes ont été décrits précédemment.

Le Tableau 9 présente les résultats des RLM en se limitant aux coefficients de régression assortis de leur degré de signification statistique. Toutes ces configurations obéissent au critère de « goodness of fit ». Pour y arriver dans l'analyse de l'enquête de 2002 en France, nous avons dû ôter du modèle les variables de genre et d'éducation.

Les résultats doivent être lus comme suit en prenant l'exemple de la première ligne : « par rapport à ceux qui se décident avant le début de la campagne, on notera que être une femme, par rapport à être un homme, influence positivement le fait de se décider dans les derniers moments (DDC+tard) par un facteur de + 0.336 (coefficient de la régression logistique), les autres variables du modèle étant tenues constantes ». Le fait d'être une femme diminuerait cette probabilité si le signe du coefficient était négatif.

Avec cette désignation des catégories de référence et selon les théories de la baisse de l'identification partisane et de la mobilisation cognitive, la RLM devrait faire apparaître pour les DDC les effets suivants : + jeunes, - degré d'éducation inférieur, - classes inférieures, - identifiés à un parti, + degrés d'intérêt politique supérieur. Pour le genre, l'on peut prendre comme hypothèse le résultat canadien : + femme.

**Tableau 9**  
**Résultats des régressions logistiques multinomiales pour les 4 cas d'élections considérés**

	F97		B99		F02		B03	
	DDC+tard	DDC+tôt	DDC+tard	DDC+tôt	DDC+tard	DDC+tôt	DDC+tard	DDC+tôt
Femme	0,336***	0,183	0,147	0,050	-	-	0,382	0,511*
Homme	0	0	0	0	-	-	0	0
18-24	1,249***	0,999***	1,623***	0,766**	1,455***	1,464***	1,480***	0,932*
25-34	1,098***	0,828***	0,867**	0,167	1,274***	0,394	0,779*	0,935*
35-44	1,008***	0,499**	0,741**	0,177	0,728**	0,655**	0,160	0,438
45-54	0,674***	0,478**	0,497	-0,013	0,538	0,312	0,184	0,220
55-64	0,447*	0,055	0,732**	0,412	-0,006	0,048	0,319	0,675*
65 et s.	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	-0,244	0,15	-0,338	-0,829*	-	-	0,705	0,123
Sec. Inf./Prim. Sup.	-0,348	-0,092	-0,198	-0,567*	-	-	-0,047	-0,183
Sec. Sup./Bac	-0,301	-0,193	-0,317	-0,162	-	-	-0,059	-0,153
Sup/Bac+2	-0,467*	-0,148	-0,119	-0,078	-	-	0,325	-0,124
Univ./Sup.	0	0	0	0	-	-	0	0
Classe inf. /populaire	0,287	-0,119	0,094	0,227	0,703	-0,287	-0,678	-0,356
Classe moyenne	0,094	0,220	0,617	0,251	0,470	-0,259	-0,528	-0,200
Classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Identifié	-1,269***	0,565***	-1,159***	-0,719***	-1,118***	-0,387*	-1,474***	-0,680**
Non-identif.	0	0	0	0	0	0	0	0
Très intéressé	-0,502*	-0,426	-0,916	0,034	-0,602	-0,206	-1,967	0,686
Assez int.	-0,458**	-0,099	-0,321	-0,041	-0,147	-0,399	-0,796*	0,950**
Un peu int.	-	-	0,347	0,490*	-	-	0,122	1,190***
Peu int.	-0,94	0,081	0,114	0,469*	0,180	-0,029	0,379	0,994**
Pdt. int.	0	0	0	0	0	0	0	0

\*\*\*=<0,001, \*\*<0,01, \*<0,05

Si aucune relation n'apparaissait entre catégories de variables indépendantes et dépendantes, l'on se retrouverait devant une « hypothèse nulle » de l'indifférenciation des publics relativement aux trois périodes retenues de la prise de décision électorale. Ce n'est manifestement pas le cas. Pour faire mieux apparaître les relations entre les quatre analyses, les catégories significatives ont été extraites et regroupées dans l'ordre d'importance de leurs coefficients (Tableau 10). Chaque catégorie est affectée de son signe pour rappeler son effet positif ou négatif sur les catégories DDC+tôt et DDC+tard.

**Tableau 10**  
**Les principales catégories de variables influant sur le moment de la décision électorale dans les 4 cas considérés**

<b>F97 : DDC+tard</b>	<b>B99 : DDC+tard</b>	<b>F02 : DDC+tard</b>	<b>B03 : DDC+tard</b>	<b>F97 : DDC+tôt</b>	<b>B99 : DDC+tôt</b>	<b>F02 : DDC+tôt</b>	<b>B03 : DDC+tôt</b>
Identifié	+18-24	+18-24	+18-24	+18-24	- Primaire	+18-24	+Un peu int.
18-24 ans	- Identifié	+25-34	- Identifié	+25-34	+18-24	+35-44	+Peu int.
25-34 ans	+25-34	- Identifié	- Assez int.	- Identifié	- Identifié	- Identifié	+Assez int.
35-44 ans	+35-44	+35-44	+25-34	+ 35-44	- Sec. inférieur		+25-34
45-54 ans	+55-64			+ 45-54	+ un peu int.		+18-24
Très intéressé.	+45-54				+ peu int.		-Identifié
Bac+2							+ 55-64
Assez intéressé.							+ Femme
55-64 ans							
Femme							

Tout d'abord les variables utilisées ne mettent en évidence aucune ressemblance particulière entre les élections « calmes » de chaque pays ( 2002 en France et 2003 en Belgique) comme entre les élections « agitées » ( 1997 en France et 1999 en Belgique).

Mais plusieurs similitudes peuvent être observées pour toutes les élections dans les deux pays. Tout d'abord, deux types de catégories se singularisent dans tous les cas : l'âge et l'identification partisane. Plus on est jeune, plus on se décide durant la

campagne et le plus souvent l'effet est plus fort pour la décision tardive. Dans l'élection française de 1997, l'effet de la variable âge est quasiment linéaire (voir la diminution régulière de l'importance des coefficients à mesure que l'âge augmente) pour toutes les catégories par rapport aux 65ans et plus qui sont la catégorie de référence, et ceci pour les deux périodes de la décision : durant la campagne et au dernier moment ! Quant à l'identification partisane, la similitude est parfaite : dans les quatre cas étudiés, la décision durant la campagne est associée à l'absence d'identification partisane, et comme pour l'âge, plus fortement pour la décision tardive, et ici dans tous les cas. On retrouve ainsi en ce qui concerne l'identification partisane et l'âge des résultats semblables à ceux de l'étude canadienne précitée. La position sociale n'intervient jamais.

Mais il est capital de vérifier le rôle de l'intérêt pour la politique et accessoirement celui du niveau d'éducation pour savoir si ce public - le plus souvent jeune et non identifié à un parti - est un public plus rationnel, plus mobilisé cognitivement que celui qui a décidé avant la campagne électorale.

En France, le fait d'être très ou assez intéressé par la politique diminue la probabilité de voter tardivement dans le cas des élections de 1997. Le niveau d'éducation joue aussi pour ces élections: le fait d'avoir obtenu un Bac+2 influe négativement sur la décision tardive. Mais en 2002, l'intérêt pour la politique n'intervient pour aucune des deux périodes de décision de campagne( tôt ou tard) . Dans le seul cas où l'intérêt et l'éducation interviennent, c'est dans le sens opposé à celui des hypothèses de l'école du désalignement, c'est-à-dire pour influencer positivement sur la décision d'avant campagne.

En Belgique, la situation est plus complexe. En 1999, l'intérêt pour la politique n'intervient pas pour la décision tardive, mais bien pour la décision tôt dans la campagne, du moins pour les catégories moyennes-positives de l'échelle. Toujours en 1999 toujours, ne pas avoir dépassé le niveau primaire ou secondaire inférieur d'éducation dissuade d'arrêter tôt sa décision. La décision tôt dans la campagne correspond mieux ici aux hypothèses de l'école susdite. En 2003, le fait d'être assez intéressé par la politique a un effet négatif sur la décision tardive, comme c'est le cas en France pour l'élection de 1997. Par contre, on trouve ici un effet positif sur la décision plus tôt en 2003, mais cet effet est ambigu : les trois catégories moyennes (moyenne positive, moyenne, moyenne négative) de l'échelle sont concernées.

En conclusion, pour la Belgique, les hypothèses de l'école du désalignement ne s'appliquent clairement que pour l'élection de 1999 et uniquement pour la catégorie des décideurs tôt dans la campagne. Nous voyons un lien entre ces caractéristiques de l'élection de 1999 et le contexte dans lequel elles se sont déroulées. Le caractère non classique de ce dernier, l'importance

prise par les questions – post matérialistes - de valeurs et d'environnement dans la campagne électorale a certainement eu un impact sur le moment de la décision électorale favorable à une décision de campagne<sup>19</sup>.

Pour les deux pays, le genre ne joue un rôle que secondairement dans deux cas sur quatre seulement où le fait d'être une femme augmente la probabilité de se décider tard en France (1997) et tôt en Belgique (2003)..

En définitive quatre conclusions sont suggérées. La première est évidente : le vote tardif est lié au déficit d'identification partisane et à l'âge. Nous n'avons pas rassemblé ici des données comparatives qui permettraient d'analyser des cohortes sur le long terme dans les deux pays pour trancher ici la question classique de l'effet du cycle de vie ou de l'effet générationnel. Deuxièmement, la thèse de l'existence d'un public sophistiqué – haut niveau d'éducation et fort intérêt pour la politique - qui déciderait de son vote dans la campagne n'est donc que très partiellement validée dans cette étude : dans le seul cas belge de 1999 et pour la décision tôt dans la campagne, ce qui confirme la thèse des spécialistes des medias qui recommandent de distinguer les décideurs de début et de fin de campagne. Troisièmement, il ya un effet - partiel - de genre. Enfin, la variable de classe n'intervient jamais.

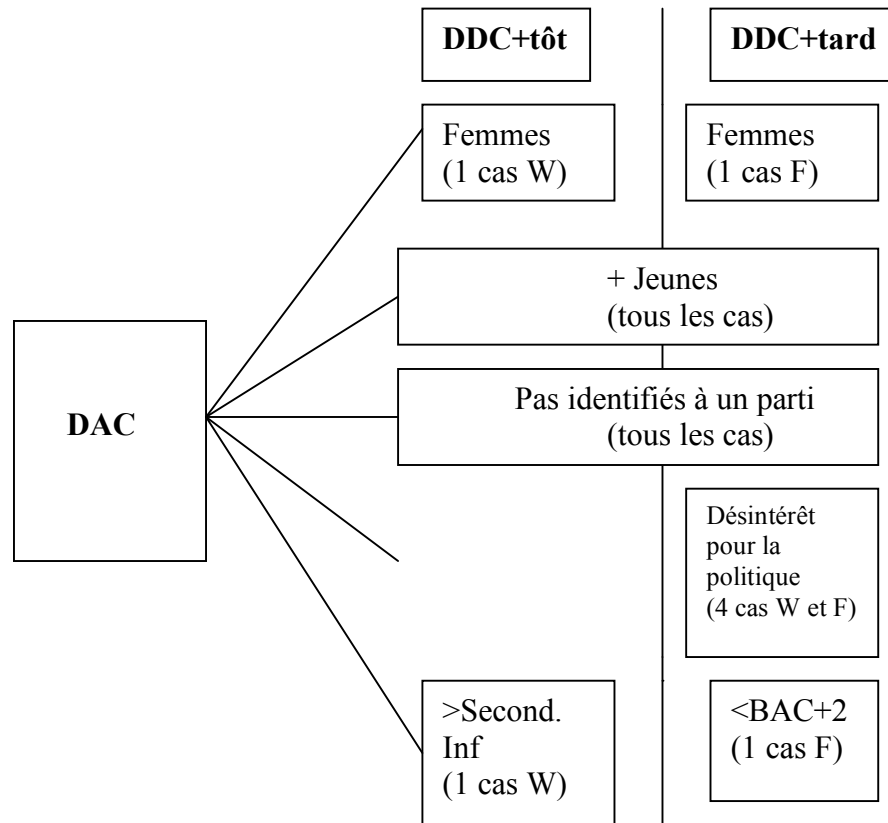
A partir des relations les plus fréquemment observées (au moins dans deux cas, un par pays), on peut proposer un modèle illustré par la Figure ci-dessous.

---

<sup>19</sup> Reste à expliquer le grand nombre de décideurs tardifs dans cette campagne de 1999...



**Figure 1**  
**Modèle issu de l'analyse comparative**



Les segments de droite reliant les résultats des DDC et des DAC signifient que ces résultats sont définis par rapport à la catégorie de référence des DAC

#### 4. Implications.

Une première implication de ce qui précède se situe dans la relation entre électeurs et médias. Les DDC devrait être plus attentifs aux médias que les autres. En Wallonie on peut tester la relation entre le degré d'attention aux médias en général et le moment de la décision en faisant. L'hypothèse est que cette attention doit être liée à l'intérêt pour la politique et devrait en conséquence être la moins forte pour les DDC+tard et la plus forte pour les DDC tôt. L'hypothèse n'est en fait qu'à moitié vérifiée ( Tableau 12a).

Dans le cas français, l'exploration menée sur la base des résultats de l'enquête post présidentielle de 2007 donne des résultats conformes à ceux prédits par l'hypothèse : l'attention quotidienne portée à la campagne électorale est la plus fréquente parmi les DAC - 33% la regarde tous les jours - et la moins fréquente parmi les décideurs de derniers moment ( 16%), les décideurs de campagne occupant une position intermédiaire. A l'opposé un décideur sur deux de dernier moment n'a regardé la campagne que « de temps en temps ou jamais » ce qui n'a été le cas que d'un tiers des décideurs d'avant campagne ( Tableau 12b).

**Tableau 12a**  
**L'influence de l'attention aux médias sur le moment de la décision électorale en Wallonie en 2003**  
(% en lignes)

<b>Attention aux medias</b>	<b>Toujours/souvent</b>	<b>De temps en temps</b>	<b>Rarement/jamais</b>
DDC+tard	39%	28%	32%
DDC+tôt	66%	19%	15%
DAC	66%	17%	16%

**Tableau 12b**  
**L'influence de l'attention aux médias sur le moment de la décision électorale en France en 2007**

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.  
E Dupoirier et A.P. Frogner , « Les temporalités de la décision électorale : approche comparée de la France et de la Belgique

(% en lignes)

Attention aux medias	Tous les jours	Presque tous les jours	De temps en temps/jamais
DDC+tard	16%	33%	51%
DDC+tôt	23%	42%	35%
DAC	33%	34%	33%

On observe qu'en effet, l'attention aux medias est la moins forte pour les décideurs tardifs (32%), mais elle est forte dans les mêmes proportions pour les DAC et les DDC+tôt (66%).

Un corollaire pratique de cette première implication en découle. Les medias devraient diversifier leurs messages de campagne en fonction des temporalités de la décision électorale. Les décideurs de début de campagne (DDC+tôt) plus intéressés par les élections devraient être plus sensibles à des messages de campagne portant sur de fond alors que les DDC+tard, moins intéressés, seraient plus sensibles à des messages de forme, de type publicitaire. Il n'existe pas, malheureusement, de données pour tester cette hypothèse en Wallonie. Mais on peut considérer qu'en France en 2007, le débat de l'entre deux tours de l'élection présidentielle entre S. Royal et N.Sarkozy a d'une certaine manière joué un rôle de « politique spectacle » plus proche d'un message de forme que de fond dans la mesure où il n'a rien appris aux électeurs qu'ils n'aient déjà entendu à plusieurs reprises au cours de la campagne de premier tour et de second tour. Les résultats de l'enquête post présidentielle du CEVIPOF montrent clairement que l'influence de cet échange a été plus importante sur les indécis au moment du débat que sur les électeurs qui avaient pris leur décision en amont et qui ont été peu nombreux à changer d'avis à son issue.

Une seconde implication serait que les décideurs de campagne ne soient pas un public aussi fidèle que les décideurs de pré campagne (DAC). Le Tableau 13 confirme l'hypothèse pour la Wallonie.

**Tableau 13**

**La relation entre la fidélité dans le vote et le moment de la décision en Wallonie en 2003**

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.

E Dupoirier et A.P. Frogner , « Les temporalités de la décision électorale : approche comparée de la France et de la Belgique

(% en lignes)

<b>Fidélité dans le vote</b>	<b>Toujours</b>	<b>Principalement</b>	<b>Jamais</b>
DDC+tard	33%	30%	37%
DDC+tôt	33%	29,5%	37%
DAC	60%	20%	20%

On remarquera que les DDC+tôt sont des « intéressés infidèles », cible idéale pour la propagande de la campagne.

On pourrait aussi concevoir comme troisième implication que les électeurs qui se décident durant la campagne soient plus fréquemment attirés par des partis « outsiders » par rapport aux partis traditionnels qui ont besoin de la phase de campagne pour faire connaître leurs propositions. En Wallonie cette hypothèse se vérifie en 2003 : c'est l'électorat qui se décide durant la campagne qui s'identifie le moins souvent à l'un des partis traditionnels belges et est attiré par les partis non traditionnels et en l'occurrence le principal d'entre eux en 2003, le parti ECOLO (Tableau 14).

**Tableau 14**

**La relation entre l'identification aux partis traditionnels ou non traditionnels et le moment de la décision en Wallonie en 2003**

(% en lignes)

	<b>Partis traditionnel</b>	<b>Autre parti</b>
DDC+tard	87%	13%
DDC+tôt	78,5%	21,5%
DAC	85%	15%

Une relation un peu différente s'établit en France en 2007 puisque l'identification avec un parti non traditionnel est surtout le fait des décideurs les plus tardifs (49% de la catégorie des DDC+tard) alors que les deux tiers des électeurs qui se décident avant la campagne ou tôt dans la campagne sont en majorité proches d'un des partis traditionnels.

Toujours en ce qui concerne le cas français, l'hypothèse selon laquelle le détachement à l'égard d'un clivage idéologique structurant - comme le clivage gauche droite - est le préalable nécessaire pour que la campagne électorale prenne de l'influence sur la décision de vote se vérifie. En 2007, ce sont les électeurs qui ne sont proches « ni de la gauche ni de la droite » qui dominent parmi les décideurs tardifs (40%). A l'opposé, les électeurs qui se décident avant la campagne sont surtout ceux qui se déclarent de gauche (32%) et de droite (41%). Et les électeurs centristes forment avec ceux de la droite les principaux bataillons des électeurs se décidant durant la campagne ( 27% chacun). En 2002, la même relation privilégiée se vérifiait entre décideurs d'avant la campagne et électeurs attachés à la gauche (42%)ou à la droite (32%) (Tableau 15).

**Tableau 15**  
**Relation entre attachement idéologique et moment de la décision électorale en France en 2002.**  
 (% en lignes)

	<b>EG</b>	<b>G</b>	<b>Centre</b>	<b>D</b>	<b>ED</b>
DDCtard	5,1%	36,4%	35,0%	21,0%	2,3%
DDC+tôt	3,9%	35,0%	32,5%	26,1%	2,5%
DAC	2,7%	41,6%	20,8%	31,5%	3,4%

### 5. En guise de conclusion.

Cette exploration par l'analyse comparée des relations entre le moment de la décision électorale et les conditions individuelles et contextuelles dans les quelles se décident les comportements électoraux ne confirme que partiellement les conclusions des partisans de l'école du choix rationnel qui décrivent un électeur de plus en plus éduqué, de moins en moins identifié à un parti qui déciderait avec un degré élevé d'intérêt politique durant la période de campagne électorale.

Si l'on trouve bien de plus en plus d'électeurs prenant leur décision durant la campagne et qu'il s'agit bien d'électeurs faiblement identifiés à un parti, force est de reconnaître que leur degré de sophistication politique est particulièrement faible parmi ceux qui se décident dans les derniers moments de la campagne et que pour ceux qui se décident plus tôt dans la campagne, il n'y a que dans un seul des quatre cas étudié des signes allant dans le sens de cette école de pensée : celui des

élections de 1999 en Belgique marqué par un contexte d'offre électorale très motivant pour la mobilisation de ces catégories d'électeurs répondant au modèle rationnel.

Enfin ces résultats indiquent que les spécialistes de medias ont eu bien raison de distinguer les deux périodes de la campagne que nous avons étudiées, puisque les décideurs tardifs ne correspondent jamais au modèle de l'électeur rationnel. Les résultats français et wallons concordent largement en ce sens et transcendant donc leurs différences institutionnelles.

Ils sont suffisamment encourageants pour souhaiter qu'une étude comparative plus ambitieuse en nombre de cas pris en compte et en déploiement de variables explicatives soit entreprise sur le sujet<sup>20</sup>. En effet il semble que celui ci n'a jusqu'ici fait l'objet, en Europe, que d'un intérêt très secondaire, du moins à l'exception d'études la plupart du temps confidentielles de marketing électoral.

---

<sup>20</sup> Voir aussi l'étude récente sur le cas français de Bruno Cautrès et Anne Jadot portant sur l'élection présidentielle de 2007. Etude à paraître dans le numéro daté de juin 2007 de la Revue Française de Science Politique.

## Bibliographie

- Campbell, A., Converse, P., Miller, W., 1960, *The American Voter*, New York, John Wiley and sons.
- Cautrès, B., 1997, Modèles log-linéaires et analyse comparative des données d'enquête, *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol 4, n. 1, p. 71-113.
- Chaffee, S., Rimal, R., 1966, "Time of Vote Decision and Openness to Persuasion", in Mutz, D., Snidermann, P., Brody, R., (Eds), *Political Persuasion and Attitude Change*, 1996, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Chiche, J., Dupoirier, E., et Grunberg, G., 1992, « La participation dans tous ses états, 1986-1992 », Philippe Habert, Pascal Perrineau et Colette Ysmal (dir.), *Le Vote éclaté*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Chroniques électorales, 1992, p. 165-186.
- Converse, P., 1976, *The Dynamics of Party Support: Cohort-analyzing Party Identification*, Beverly Hills, London, Sage publications.
- Dalton, R.J., 1996, *Citizen Politics: Public Opinion and Political Parties in Advanced Industrial Democracies*. Chatham: Chatham House .
- Dalton, R.J., The Decline of Party Identification, in Dalton, R.J. et Wattenberg, M. P., (Eds.), 2000, *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford U. Press, p. 19-37.
- Dalton, R.J. et Wattenberg, M. P., (Eds.), 2000, *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press.
- Fournier, P., Nadeau, R., Blais, A., Gigendil, E., Nevitte, N., 2003, "Time of voting decision and susceptibility to campaign effects », *Electoral Studies* XXIII, 661-681.
- Haegel, F., Grunberg, G., 2007, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Sciences Po Les Presses.
- Lazarsfeld, P., Berelson, B., Gaudet, H., 1944, *The People Choice*, New York, Columbia University Press.
- Miller, W., Shanks, J., 1996, *The New American Voter*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Nie, N., Verba, S., Petrocik, J., 1976, *The Changing American Voter*, Cambridge, Mass, Harvard University Press.
- Schmitt, H., 1998, "On Party Attachment in Western Europe and the Utility of Eurobarometer Data", in Norris, P., (Ed), *Elections and Voting Behaviour: New challenges, new Perspectives*, Dartmouth, Ashgate.
- Snidermann, P., Brody, R., Tetlock, 1991, P., *Reasoning and Choice: exploration in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Zaller, J., 1992, *The Nature of Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press.

## Annexes

### Annexe 1 Recodage des variables dépendantes pour la comparaison

Enquête belge 1968	Enquête belge 1978	Enquêtes belges Depuis 1991	Enquête française 1958	Enquêtes françaises depuis 1988
1) Juste avant d'aller voter	1)Le jour Du vote	1)Le jour Du vote	1)Le jour Du vote	1)Au dernier moment
<b>Total DDC+tard : 1)</b>				<b>Total DDC+tard : 1)</b>
2) Pendant la campagne	2)Peu de jours avant	2) Peu de jours avant	2) fin de la campagne	<b>2)Pendant la campagne</b>
	<b>Total DDC+tard : 1)+2)</b>	<b>Total DDC+tard : 1)+2)</b>	<b>Total DDC+tard : 1)+2)</b>	
	3)Environ Une semaine	3)quelques semaines avant	3) Pendant la campagne	
	4)Environ un mois	4)au début de la campagne	4)Début de la campagne	
<b>Total DDC+tôt : 2)</b>	<b>Total DDC+tôt : 3)+4)</b>	<b>Total DDC+tôt : 3)+4)</b>	<b>Total DDC+tôt : 3)+4)</b>	<b>Total DDC+tôt : 2)</b>
<b>Total DDC : 1)+2)</b>	<b>Total DDC : 1)+2)+3)+4)</b>	<b>Total DDC :1)+2)+3)+4)</b>	<b>Total DDC : 1)+2)+3)+4)</b>	<b>Total DDC : 1)+2)</b>
			5) dès candidats connus	
			6) avant l'ouverture de la campagne	
<b>3)Longtemps à l'avance</b>	<b>5) Plus longtemps avant</b>	<b>5) Plus longtemps avant</b>		<b>3)Longtemps à l'avance</b>
<b>Total DAC : 3)</b>	<b>Total DAC : 5)</b>	<b>Total DAC : 5)</b>	<b>Total DAC : 5)+6)</b>	<b>Total DAC : 3)</b>



**Annexe 2a**  
**Les mesures du moment de la décision du vote en Belgique**  
**1968 - 2003**

	68	78	91	95	99	03
<b>Le jour du vote</b>	<b>11 (juste avant de voter)</b>	<b>11</b>	<b>11,3</b>	<b>10,9</b>	<b>4,6</b>	<b>11,6</b>
Peu de jours avant	10 (pendant la campagne)	7,8	21	15,4	13,5	20,3
Env. 1 sem		4,7				
Qqs semaines avant			14,7	15,2	12,6	17
Env. 1 mois		8,3				
Démission gvt/début camp. élect			3,4	1,7	12,7	6,8
<b>Tot. Campagne sauf jour du vote</b>		<b>10</b>	<b>20,8</b>	<b>39,1</b>	<b>32,3</b>	<b>38,8</b>
<b>Tot. Campagne (DDC)</b>	<b>21</b>	<b>31,8</b>	<b>50,4</b>	<b>43,2</b>	<b>43,6</b>	<b>55,7</b>
<b>+longt. Avant (DAC)</b>	<b>75</b>	<b>55,2</b>	<b>49,6</b>	<b>53,2</b>	<b>55</b>	<b>41,4</b>
NSP	4	13,1	-	3,6	1,7	2,9

Toulouse AFSP 5-7 septembre 2007 Table ronde les temporalités du vote.  
 E Dupoirier et A.P. Frogner , « Les temporalités de la décision électorale : approche comparée de la France et de la Belgique

**Annexe 2b**  
**Les mesures du moment de la décision du vote en France**  
**1958 - 2002**

	L 1958	P 1988	P 1995	L 1997	R 2005	P 2002	L 2002	P 2007	Moyenne 1995-2002
Au dernier moment DDC+tard	8 ???	10	20	21.	21	21	14	22	19
Pendant la campagne DDC+tôt	42 ???	8	21	13.	23	21	14	27	18
<b>DDC</b>	<b>50</b>	<b>18</b>	<b>41</b>	<b>34</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>37</b>
<b>Longtemps Avant DAC</b>	<b>42</b>	<b>75</b>	<b>52</b>	<b>62</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>71</b>	<b>51</b>	<b>60</b>
NSP	8	7	7	4	-	2	1	-	3
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%